

Comment France Télévisions a convaincu les syndicats

NÉGOCIATIONS Une semaine après l'avoir rejeté, la CFDT, la CGT et FO ont signé le plan d'économies imposé par le gouvernement

« Il arrive régulièrement que ce type de négociation complexe, aux enjeux forts, se dénoue dans le temps additionnel plus que dans le temps réglementaire. Il ne faut donc jamais casser le fil du dialogue. Ne jamais renoncer... » Directeur des ressources humaines de France Télévisions depuis 2012, Arnaud Lesaunier a une solide expérience en la matière. Notamment au sein d'Euromedia, l'ancienne Société française de production (SFP) rachetée, puis restructurée à la hache, par Vincent Bolloré, dont il fut le DRH. Mais par quel tour de passe-passe ce cadre dirigeant de France Télévisions a-t-il réussi à faire voter par les syndicats un plan de départ volontaire de 2 000 personnes (un peu plus de 20 % de la masse salariale) à l'horizon 2022, sèchement retoqué huit jours plus tôt? C'est à marche forcée, en moins d'une semaine et sous l'injonction du gouvernement que la présidente Delphine Ernotte a sorti de sa manche une nouvelle mouture négociée pied à pied.

Rien de nouveau pourtant en apparence : même plan de départ (le plus important jamais engagé depuis la création de l'entreprise, il y a vingt-sept ans), même nombre de suppressions de postes (900 sur trois ans), mêmes modes de calcul aussi pour les indemnités (plafonnées à 160 000 euros brut par salarié), même nombre de recrutements encore (1 100 au total), mêmes aménagements sur le plan social... Alors? « Ce qui manquait, c'était l'accompagnement de ce dispositif, confie Arnaud Lesaunier. France Télévisions est une entreprise qui aime la singularité. Désormais on mêle un plan de départ et un plan développement ambitieux, déterminant pour l'avenir de cette maison. Et ça, c'est nouveau! »

Pour rallier à cette nouvelle mouture l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO) à l'exception du SNJ (Syndicat national des journalistes), France Télévisions a dû faire preuve de créativité en dégainant un arsenal d'initiatives destinées à rassurer et à dynamiser l'entreprise. Parmi les nombreux engagements proposés par Delphine Ernotte et paraphés par les syndicats vendredi : « Le renforcement de l'information nationale et des équipes dédiées au numérique » (avec un investissement de 100 millions d'euros, puis de 120 millions d'euros) ; « le triplement de l'offre régionale » accompagné de la mise en œuvre d'expérimentations sur le terrain (à l'image de la chaîne NoA, appendice de France 3 Aquitaine, qui vient d'être tout juste lancée) ;

« la production de contenus pour le pôle outre-mer » ; « la création, à Bordeaux, d'un site pilote de fabrication de webséries ». Mais aussi l'intégration de CDD réguliers, la mise en œuvre d'« une politique d'embauche inclusive » à travers des accords avec Pôle emploi et le monde associatif, et le déblocage d'une aide financière, plafonnée à 12 000 euros, destinée à faciliter le démarrage d'une nouvelle activité pour un salarié sur le départ. Cerise sur le gâteau : un plan d'intéressement, qui constituerait une première dans l'audiovisuel public, est également à l'étude.

Mais c'est la question de l'emploi, notamment dans l'univers du numérique, et celle du rajeunissement de l'entreprise qui ont fait basculer la négociation. Car les chiffres sont là :

FO Médias exige la publication des 200 plus hauts salaires, « comme à la BBC »

avec une moyenne d'âge de 49 ans (3 % des salariés ont moins de 30 ans et 50 % ont atteint ou dépassé la cinquantaine), France Télévisions est une entreprise vieillissante. « Je ne me lève pas le matin pour faire des économies, mais force est de constater que nous avons un problème de mixité générationnelle, commente Arnaud Lesaunier. L'enjeu n'est pas d'embaucher une légion de geeks, mais des hommes et des femmes qui fassent de France Télévisions le miroir de la société qu'elle sert. »

Ce discours semble avoir été entendu du côté des syndicats. « Ce n'est jamais facile d'accepter un tel plan de départ, réagit l'un des signataires, le secrétaire général de FO Médias, Eric Vial. Je l'ai signé la boule au ventre. Mais nous n'avions pas le choix. Accord ou pas accord, le gouvernement nous impose des économies drastiques de l'ordre de 400 millions d'euros et une réduction des effectifs. Maintenant, il faut qu'on avance, qu'on acquière des compétences, qu'on rajeunisse cette maison. » Le syndicat avait sondé les salariés avant de se prononcer : 56 % des 4 200 personnes qui ont participé à cette consultation ont approuvé le plan proposé par Delphine Ernotte.

Mais cette victoire à l'arraché de la présidente de France Télévisions devra avoir sa contrepartie, disent déjà les syndicats, qui avancent de premières exigences. L'une d'elles émane justement de FO Médias, qui exige la publication, « comme à la BBC », des 200 plus hauts salaires de l'entreprise. « Pour que tout devienne transparent dans cette maison tellement habituée à l'opacité », souligne son représentant. Donnant donnant. ●